

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
436^{ème} RÉUNION
23 MAI 2014
ADDIS ABEBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(CDXXXVI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 436^{ème} réunion tenue le 23 mai 2014, a suivi une communication de la Commission sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire en Libye. Le Conseil a également suivi la déclaration faite par le représentant de la Libye.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation actuelle en Libye, marquée par une prolifération de milices armées, dont les activités continuent de compromettre la sécurité, d'affaiblir l'autorité de l'État et d'entraver la relance économique, ainsi que par l'escalade de la violence depuis le lancement, le 16 mai 2014, par des personnalités militaires, d'une offensive au nom de code "Opération Dignité", avec l'objectif déclaré de libérer le pays des groupes extrémistes et terroristes. Le Conseil a fermement condamné tous les actes de violence en Libye, et appelé les parties concernées à s'abstenir de toute autre action susceptible d'aggraver la situation.

Le Conseil a également exprimé sa profonde préoccupation face à la polarisation politique et régionale croissante en Libye. Le Conseil a relevé l'impact négatif de cet état de fait sur le fonctionnement des institutions de la transition et la conduite de la transition, qui devait initialement s'achever en février 2014.

Le Conseil a souligné les graves conséquences résultant de la persistance de l'insécurité et de l'instabilité, tant pour la Libye et son peuple que pour la région dans son ensemble et le reste du continent. Dans ce contexte, le Conseil a lancé un appel pressant à toutes les parties prenantes libyennes pour qu'elles placent l'intérêt suprême de leur pays au-dessus de toute autre considération, travaillent résolument au règlement de leurs différends par des moyens pacifiques et s'engagent sur la voie de la réconciliation nationale, dans le respect des aspirations légitimes de leur peuple à la démocratie, à l'État de droit et au bien-être socio-économique. Le Conseil les a exhortées à œuvrer ensemble à l'aboutissement rapide de la transition en cours, en particulier à travers la tenue des élections législatives maintenant prévues le 25 juin 2014 et la finalisation des travaux de l'Assemblée constituante qui a été élue le 20 février 2014.

Le Conseil a exprimé son soutien au Gouvernement de transition, et l'a exhorté à ne ménager aucun effort en vue du règlement rapide de la crise actuelle. À cet égard, le Conseil s'est félicité du plan de sortie de crise en dix points présenté par le Gouvernement, le 19 mai 2014, qui constitue une base viable pour une sortie consensuelle de la crise.

Le Conseil a réitéré l'engagement et la disponibilité de l'UA à soutenir les efforts du peuple et du Gouvernement libyens visant à parachever dans les délais les plus brefs possibles leur transition démocratique. Le Conseil a encouragé la Présidente de la Commission à désigner d'urgence un Envoyé spécial qui entreprendrait des consultations avec les autorités libyennes et d'autres parties prenantes, ainsi qu'avec les pays de la région, aux fins de lui soumettre un rapport exhaustif sur la situation, y compris des recommandations concrètes sur les voies et moyens d'un soutien accru de l'UA au processus de stabilisation en Libye et à la conclusion rapide de la transition en cours. Le Conseil a convenu d'examiner ce rapport lors d'une réunion qui se tiendra au niveau ministériel, dans les meilleurs délais possibles.

Le Conseil a demandé à la Commission de le tenir régulièrement informé de l'évolution de la situation et des efforts de l'UA y relatifs.